

« Forêts : quelles solutions après l'Accord de Paris ? »

COP 22 Marrakech – Pavillon de la France – Zone bleue (accréditation nécessaire)

Jeudi 17 novembre 2016 – 13h15 à 15h

L'Accord de Paris a mis la forêt sur le devant de la scène internationale. Elle constitue en effet un levier majeur pour lutter contre le changement climatique. La France, à travers des projets qu'elle mène avec ses partenaires dans différentes régions du monde, veut partager à Marrakech les solutions de demain.

■ Ouverture par le Ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, Stéphane Le Foll

I. Gestion durable et aménités de la forêt :

- **Maroc, Maamora** : Production de biens et services issus d'écosystèmes boisés méditerranéens dans un contexte de changements globaux (FFEM/FAO/ONFI)
- **Mozambique, Gilé** : Gestion durable des forêts et agroécologie (FFEM, AFD, IGF, ETC Terra, MAAF)

II. Lutte contre la déforestation :

- **Bassin du Congo** : Actions actuelles et futures pour une croissance verte inclusive (COMIFAC, CEEAC)
- **Colombie** : Lutte contre la déforestation sur le Grand Fleuve de la Magdalena (FFEM, Corporation Autonome Régionale du Grand Fleuve de la Magdalena, ONFI)

III. Coopérations décentralisées et gouvernance durable :

- **Burkina Faso, Cameroun, Bénin** : Gouvernance des forêts : les communes forestières se mobilisent (FNCOFOR, COFOR International)

■ Conclusion par le président de l'ONF, Jean-Yves Caullet

Cet événement sera conclu par la signature de l'accord-cadre entre l'ONF et le Haut-Commissaire aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification (HCEFLCD) au Maroc, en présence du Ministre français de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, Stéphane Le Foll.

■ Moment convivial